

Signataire : Masha Alimi

Date de dépôt : 11 novembre 2024

Question écrite

Est-il possible d'avoir des statistiques concernant le nombre de familles qui ont à leur charge leurs enfants qui sont toujours étudiants au-delà de l'âge de 25 ans ?

Les études supérieures sont de plus en plus longues et il n'est pas rare que les jeunes adultes étudiant au-delà de l'âge de 25 ans restent à la charge de leurs parents.

A ce titre, le Conseil d'Etat est invité à répondre aux questions suivantes :

- 1. Est-il possible de chiffrer le nombre de familles dans ce cas d'espèce?
- 2. Si les familles avaient la possibilité d'en tenir compte dans leur déclaration d'impôt, combien cela coûterait-il ou quel serait le manque à gagner à l'AFC?
- 3. Si les familles pouvaient bénéficier des allocations pour les jeunes adultes toujours étudiants au-delà de 25 ans, combien cela coûterait-il ou quel serait le manque à gagner ?

Que le Conseil d'Etat soit remercié de ses réponses.